Renseignements fiscaux importants pour les adultes de 65 ans et plus //

Important tax information for adults 65 or over

English follows

Bonjour,

En ce moment, les gens ressentent les pressions de l'inflation. Les aînés. Les travailleurs. Tout le monde. Le fait de produire votre déclaration de revenus à temps peut vous aider à bénéficier des mesures d'aide financière auxquelles vous avez droit, à temps et sans interruption de paiement. Les prestations et les crédits comme le Supplément de revenu garanti vous permettent d'avoir plus d'argent dans vos poches et vous rendent la vie plus abordable. Veillez donc à planifier de produire votre déclaration de revenus à temps – ou à l'avance – au cours de la présente saison des impôts.

Des crédits d'impôt pour rendre votre vie plus abordable

Le <u>Montant en raison de l'âge</u> peut vous aider à réduire vos impôts sur le revenu. Si vous avez 65 ans ou plus à la fin de 2023 et que votre revenu net est inférieur à 98 309 \$, vous êtes admissible. Vous pouvez transférer la totalité ou une partie de votre crédit à votre époux ou conjoint de fait.

Si vous déclarez des paiements de pension, de retraite ou de rente admissibles dans votre déclaration de revenus, vous pouvez bénéficier du <u>Montant pour revenu de pension</u>. Les revenus provenant des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ne sont pas admissibles à ce crédit.

Le <u>Crédit canadien pour aidant naturel</u> aide les personnes qui soutiennent un membre de leur famille souffrant d'une déficience physique ou mentale. Pour en bénéficier, le membre de la famille doit dépendre de vous pour les besoins fondamentaux, comme l'alimentation, l'habillement et le logement.

Le <u>Crédit d'impôt pour personnes handicapées</u> permet de réduire l'impôt sur le revenu que les personnes souffrant de déficiences physiques ou mentales graves et prolongées peuvent avoir à payer. Les membres de la famille qui apportent leur soutien peuvent également bénéficier de ce crédit afin de faire face au coût élevé de la vie avec un handicap.

Vous pouvez également bénéficier du crédit pour <u>Frais médicaux admissibles</u>. Pour ce faire, vous devez avoir des frais médicaux qui dépassent 3 % de votre revenu net. Vous pouvez également déduire les frais que vous avez payés pour un membre de votre famille. Cela dit, n'oubliez pas que ces frais ne doivent pas avoir été remboursés.

Les <u>Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire</u> est un crédit d'impôt pour dépenses de rénovation domiciliaire. Les dépenses déclarées doivent contribuer à rendre votre logement plus accessible aux personnes âgées ou handicapées qui y vivent. La rénovation doit être permanente.

Le <u>Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles</u> est une nouveauté pour les déclarations de revenus de cette année. Ce crédit offre jusqu'à 7 500 \$ pour vous aider à ajouter un logement secondaire à votre maison pour les membres plus âgés de votre famille. Pour avoir droit à ce crédit, un membre de la famille âgé de 65 ans ou plus, ou un adulte admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées, doit habiter le logement.

Pour connaître les autres crédits d'impôt auxquels vous pouvez avoir droit, consultez le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour obtenir de <u>l'information sur toutes</u> <u>les déductions, tous les crédits et toutes les dépenses.</u>

Des outils simples pour faciliter la déclaration de revenus

Il y a plusieurs façons de déclarer ses revenus. Que vous le fassiez en ligne, par téléphone ou sur papier, nous rendons plus faciles que jamais la déclaration de vos revenus et l'obtention des prestations et crédits auxquels vous avez droit.

L'inscription à <u>Mon dossier</u> de l'ARC est le meilleur moyen de consulter et de gérer en ligne toutes les données relatives aux impôts et aux prestations, et c'est votre guichet pour produire une déclaration en ligne.

Le service automatisé <u>Déclarer simplement par téléphone</u> (anciennement Produire ma déclaration) de l'ARC est un service téléphonique gratuit, sécurisé et facile à utiliser pour aider les personnes dont la situation fiscale est simple à déclarer leurs revenus par téléphone.

Grâce à Déclarer simplement par téléphone, vous pouvez produire votre déclaration de revenus dans le confort de votre foyer 21 heures par jour, de 6 h à 3 h (heure de l'Est), 7 jours par semaine.

Mais quelle que soit la façon dont vous déclarez vos revenus, l'inscription au <u>dépôt direct</u> est le moyen le plus rapide de recevoir vos prestations, crédits et remboursements d'impôts. Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour obtenir plus d'argent dans vos poches, plus rapidement.

Besoin d'aide?

Des bénévoles présents dans votre communauté ou en ligne peuvent vous aider à produire votre déclaration de revenus. Trouvez un <u>Comptoir d'impôts gratuit</u> près de chez vous et

consultez les <u>conseils fiscaux pour les aînés</u> de l'ARC pour de plus amples renseignements.

Enfin, veuillez <u>partager notre vidéo sur la saison des impôts</u>, qui contient des conseils fiscaux à l'intention des aînés et de leurs aidants naturels.

Cordialement,

Emploi et Développement social Canada et Service Canada

Pour obtenir des mises à jour régulières, veuillez nous suivre sur :

Facebook: Aînés au Canada

Hello,

Right now, people are feeling the pinch of inflation. Seniors. Workers. Everybody. Filing your taxes on time can help you access the financial supports you are entitled to, on time and without payment disruptions. Benefits and credits like the Guaranteed Income Supplement put more money back in your pocket and help make life more affordable. Make sure to plan ahead and file your taxes on time – or early – this tax season.

Tax credits to help make your life more affordable

The <u>age amount credit</u> can help lower your income taxes. If you were 65 or older at the end of 2023 with a net income under \$98,309, then you are eligible. You can transfer all or part of your credit to your spouse or common-law partner.

If you report eligible pension, superannuation or annuity payments on your tax return, you may qualify for the <u>pension income amount credit</u>. Income from Old Age Security benefits, Canada Pension Plan benefits and Quebec Pension Plan benefits is not eligible for this credit.

The <u>Canada caregiver credit</u> helps those supporting a family member with a physical or mental impairment. To qualify, the family member must rely on you for necessities such as food, clothing and shelter.

The <u>disability tax credit</u> helps reduce the income tax that people with severe and prolonged physical or mental impairments may have to pay. Supporting family members may also be eligible for this credit to help tackle the high cost of living with a disability.

You may also be eligible for the <u>medical expenses credit</u>. To qualify, you must have medical expenses that exceed 3% of your net income. You can also claim expenses you paid on behalf of a family member. But remember, these expenses must not have been reimbursed.

The <u>home accessibility expenses credit</u> is a tax credit for home renovation expenses. The expenses claimed must help make your home more accessible for seniors or people with disabilities living in the home. The renovation must be permanent.

New for this year's tax returns is the <u>multigenerational home renovation tax credit</u>. This credit provides up to \$7,500 to help you add a secondary suite to your home for older family members. To be eligible to claim this credit, a family member who is 65 years of age or older, or an adult eligible for the disability tax credit, must live in the suite.

To find out about other tax credits you may be eligible for, visit the Canada Revenue Agency's (CRA) website for information on all deductions, credits and expenses.

Simple tools to make tax filing easier

There are a few ways for you to file your taxes. Whether you're doing it online, over the phone, or on paper, we're making it easier than ever to file your taxes and get the benefits and credits you are entitled to.

Signing up for CRA My Account is the best way to view and manage your tax and benefit information online, and is your ticket to filing online.

CRA's <u>SimpleFile by Phone</u> (formerly File My Return) is a free, easy-to-use and secure telephone service to help people with a simple tax situation file their taxes by phone.

With SimpleFile by Phone, you can complete your tax return from the comfort of your own home 21 hours a day, from 6:00 a.m. to 3:00 a.m. ET, 7 days a week.

But no matter how you file your taxes, signing up now for <u>direct deposit</u> is the fastest way to receive your benefits, credits and tax returns. Sign up today to get more money in your pocket, faster.

Need help?

Volunteers in your community or online may be able to help you do your taxes. Find a <u>free</u> <u>tax clinic</u> near you, and check out the CRA's <u>tax tips for senior</u> for more information.

And finally, please <u>share our tax season video</u> filled with tax tips for seniors and their caregivers.

Yours sincerely,

Employment and Social Development Canada and Service Canada

For regular updates, please follow us on:

Facebook: Seniors in Canada